

Déclaration unitaire de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des agents des SDIS de France à monsieur le ministre de l'Intérieur

Paris, le 3 janvier 2023

Monsieur le ministre,

Les mots de votre interview du 6 décembre dernier nous sont parvenus tonitruants.

« [...] il n'est pas question que les policiers, les gendarmes, les pompiers, fassent autrement que le reste des Français. »

Méconnaître la dangerosité et la pénibilité de notre métier est pour le moins surprenant de la part de notre ministre.

A quelques jours de l'annonce par la première ministre des détails du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement, les organisations syndicales représentant l'ensemble des agents des services d'incendie et de secours, affirment devant vous qu'elles sont fermement opposées au recul de l'âge minimum de départ à la retraite pour les sapeurs-pompiers professionnels comme pour les personnels administratifs et techniques des SDIS.

Ainsi avec nos moyens, nous nous opposerons à la réforme des retraites portée par le gouvernement dont vous faites parti.

